

Image not found or type unknown



Remboursement allocations chômage en Espagne

Par **Laurent987654321**, le **27/06/2017** à **12:43**

Bonjour. J'ai vécu en Espagne jusqu'en juin 2013. Je viens de decouvrir une publication au BO de la province ou je résidais qu'on me réclame un remboursement d'allocations chômage indûment touchées entre janvier et juin 2009. L'article du BO date de août 2013. Le montant est inférieur à 3000€. Je ne peux pas payer ni avec un échelonnement ni en une fois.
Sachant que j'ai quitté l'Espagne et que je vis en France quel sont les risques ? Peuvent il me saisir mon compte bancaire ? Existe il un délai de prescription ?
Si je me rends en Espagne je peux me faire arrêter ?
merci de votre aide, je suis désespéré.